

Projet de pôle logistique de Milton | COMMISSION D' EXAMEN

Processus conjoint établi en vertu de la *Loi canadienne sur l' évaluation environnementale (2012)* et la *Loi sur les transports au Canada*

Formulaire d'inscription à l'audience du projet de pôle logistique de Milton

Pour vous inscrire à l'audience publique du projet de pôle logistique de Milton, veuillez envoyer ce formulaire dûment rempli ou les renseignements exigés à MiltonHubPanel@acee.gc.ca.

Renseignements sur le participant

1. Nom complet

2. Organisation ou groupe autochtone (s'il y a lieu)

3. Adresse de courriel (contact principal)

4. Numéro de téléphone (contact principal)

5. Indiquez comment vous comptez participer :

En séance générale

Je ferai une présentation orale (10 minutes au maximum) et je poserai des questions.

- Jour et plage horaire souhaités (matin, après-midi ou soir) pour la présentation :¹ _____

Je poserai seulement des questions.

En séance technique (sur des sujets particuliers)

Je ferai une présentation orale et je poserai des questions.

- Il me faut _____ minutes pour la présentation (30 minutes au maximum)
- Je voudrais faire ma présentation à la séance ou aux séances ci-après :

Je poserai seulement des questions.

¹ Le secrétariat de la commission d'examen fera son possible pour prendre en compte les demandes, mais pour des raisons de temps et de disponibilité pourrait ne pas les satisfaire toutes. Veuillez consulter le [calendrier provisoire](#) pour connaître les dates et plages horaires disponibles.

Projet de pôle logistique de Milton | COMMISSION D' EXAMEN

Processus conjoint établi en vertu de la *Loi canadienne sur l' évaluation environnementale (2012)* et la *Loi sur les transports au Canada*

6. Veuillez indiquer le sujet de votre présentation et fournir un résumé.

Statut de partie intéressée

Une partie intéressée est une personne ou un groupe qui est directement touché par la réalisation du projet désigné ou qui possède des renseignements pertinents ou une expertise appropriée telle qu'elle est définie dans la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012)*. Pour la commission d'examen, toute personne ayant déjà fourni des renseignements ou formulé un commentaire au cours du processus d'examen sera automatiquement considérée comme une partie intéressée et n'aura pas besoin de faire une nouvelle demande.

Si vous n'avez **pas** participé au processus d'examen auparavant, veuillez remplir les sections suivantes.

7. Êtes-vous directement touché par la réalisation du projet? Si oui, expliquez comment :

8. Possédez-vous des renseignements pertinents ou une expertise liée au projet? Si oui, veuillez en fournir une description :

Service d'interprète et mesures d'accommodements adaptées

Si vous avez besoin des services d'un interprète ou de mesures d'accommodements adaptées, veuillez communiquer avec le secrétariat de la commission d'examen à MiltonHubPanel@acee.gc.ca ou au 613-404-5768.